

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

288, Bd Zerkouni
20 000 Casablanca
Maroc

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

288, Bd Zerkouni
20 000 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES
55, Bd Abdelmoumen
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 12.890.902 dont un bénéfice net de KMAD 761.238.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International SA
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casa
Tél : 0522 54 48 70 - Fax : 0522 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

(Signature)
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
- CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25 / 26 / 34 / 81
Fax : 05 22 22 40 78

Fawzi BRITEL
Associé

BILAN (Activité sociale)
AU 31/12/2017

Nom de l'établissement :SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

I_0 _2 _2	I_1 _2	I_2 _0 _1 _7	I_0 _3 _6	I_3	I_1
Code établissement	Date :	Mois	An	Code document	Code monnaie

Code ligne	ACTIF	en milliers de DH	
		31/12/2017	31/12/2016
A110	Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 453 517	4 975 139
A210	Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 202 106	7 389 037
A211	. A vue	2 680 069	1 823 781
A212	. A terme	6 522 037	5 565 256
B110	Créances sur la clientèle	60 044 566	56 129 171
B111	. Crédits de trésorerie et à la consommation	18 279 796	16 491 548
B112	. Crédits à l'équipement	18 120 924	16 540 355
B113	. Crédits immobiliers	19 467 407	18 838 918
B119	. Autres crédits	4 176 439	4 258 350
B230	Créances acquises par affacturage	903 459	745 421
D110	Titres de transaction et de placement	4 504 961	5 423 330
D111	. Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 452 097	4 864 467
D112	. Autres titres de créance	52 808	57 443
D113	. Titres de propriété	56	501 420
E110	Autres actifs	643 046	587 454
F110	Titres d'investissement	0	0
F111	. Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0
F112	. Autres titres de créance	0	0
F210	Titres de participation et emplois assimilés	1 321 728	1 267 178
F310	Créances subordonnées	0	0
F410	Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
F510	Immobilisations incorporelles	342 005	323 193
F610	Immobilisations corporelles	1 232 506	1 239 170
T001	Total de l'Actif	82 647 894	78 079 093

BILAN (Activité sociale)
AU 31/12/2017

Nom de l'établissement :SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

I_0 _2 _2	I_1 _2	I_2 _0 _1 _7	I_0 _3 _6 _1	I_3 _1	I_1 _1
Code établissement	Date :	Mois	An	Code document	Code monnaie

en milliers de DH

Code ligne	PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
G110	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
G210	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 384 932	944 240
G211	. A vue	1 007 969	146 813
G212	. A terme	376 963	797 427
J110	Dépôts de la clientèle	61 755 880	58 591 610
J111	. Comptes à vue créditeurs	42 002 563	38 857 995
J112	. Comptes d'épargne	9 587 878	9 288 073
J113	. Dépôts à terme	7 270 766	7 698 083
J119	. Autres comptes créditeurs	2 894 673	2 747 459
K110	Titres de créance émis	3 772 260	4 059 368
K111	. Titres de créance négociables	3 772 260	4 059 368
K112	. Emprunts obligataires		
K119	. Autres titres de créance émis		
L110	Autres passifs	1 905 380	1 331 432
M110	Provisions pour risques et charges	938 540	1 052 739
M210	Provisions réglementées	0	0
M310	Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
M410	Dettes subordonnées	3 392 342	3 387 381
M510	Ecart de réévaluation		
M530	Réserves et primes liées au capital	6 687 321	6 156 801
M610	Capital	2 050 000	2 050 000
M710	Actionnaires. Capital non versé (-)		
M810	Report à nouveau (+/-)	1	4
M850	Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
M910	Résultat net de l'exercice (+/-)	761 238	505 518
T002	Total du Passif	82 647 894	78 079 093

HORS BILAN (Activité sociale)
AU 31/12/2017

Nom de l'établissement :**SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques**

I_01_2I_2I	I_1 _2	_2 _0 _1 _7	_0_ _3_ 6_	_3_	_1_
Code établissement	Date :	Mois	An	Code document	Code monnaie

en milliers de DH

Code ligne	HORS BILAN	31/12/2017	31/12/2016
H010	<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	21 525 563	21 831 302
H011	Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
H012	Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 419 813	4 765 505
H015	Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 137 458	4 475 256
H016	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	12 968 292	12 590 541
H017	Titres achetés à réméré		
H018	Autres titres à livrer		
H020	<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	10 166 957	8 851 232
H021	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 118 850	1 068 390
H025	Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7 038 377	6 380 103
H026	Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 009 730	1 402 739
H027	Titres vendus à réméré		
H028	Autres titres à recevoir		

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES
DU 01 JANVIER AU 31 Décembre 2017

	31/12/2017	31/12/2016
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 916 736	4 805 792
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	256 461	202 582
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 315 854	3 387 136
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	126 912	157 633
4.Produits sur titres de propriété	205 453	181 340
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
6.Commissions sur prestations de service	558 626	505 348
7.Autres produits bancaires	453 430	371 753
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 002 846	1 262 149
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	10 287	25 318
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	436 504	724 403
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	255 114	261 241
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
12.Autres charges bancaires	300 941	251 187
III.PRODUIT NET BANCAIRE	3 913 890	3 543 643
13.Produits d'exploitation non bancaire	92 033	67 102
14.Charges d'exploitation non bancaire	33 927	31 219
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 004 451	1 866 693
15.Charges de personnel	979 100	948 834
16.Impôts et taxes	45 864	42 377
17.Charges externes	733 102	675 900
18.Autres charges générales d'exploitation	38 083	9 692
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	208 302	189 890
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 323 059	2 612 741
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 123 562	2 126 368
21.Pertes sur créances irrécouvrables	60 724	350 910
22.Autres dotations aux provisions	138 773	135 463
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 723 835	1 625 751
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 602 606	1 535 260
24.Récupérations sur créances amorties	20 543	6 443
25.Autres reprises de provisions	100 686	84 048
VII.RESULTAT COURANT	1 368 321	725 843
26.Produits non courants	42	1 027
27.Charges non courantes	223	595
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	1 368 140	726 275
28.Impôts sur les résultats	606 902	220 757
IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE	761 238	505 518
TOTAL PRODUITS	6 732 647	6 499 672
TOTAL CHARGES	5 971 409	5 994 154
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	761 238	505 518

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

ETAT DES SOLDES DE GESTION
DU 01 JANVIER AU 31 Décembre 2017

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	31/12/2017	31/12/2016 en milliers de DH
1.(+) Intérêts et produits assimilés	3 699 221	3 747 351
2.(-) Intérêts et charges assimilées	701 905	1 010 962
MARGE D'INTERET	2 997 316	2 736 389
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
5.(+) Commissions perçues	632 199	573 786
6.(-) Commissions servies	36 798	32 674
Marge sur commissions	595 401	541 112
7.(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	3 617	4 780
8.(±) Résultat des opérations sur titres de placement	19 147	4 545
9.(±) Résultat des opérations de change	205 771	197 527
10.(±) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	228 535	197 762
11.(+) Divers autres produits bancaires	215 844	188 432
12.(-) Diverses autres charges bancaires	123 212	120 052
PRODUIT NET BANCAIRE	3 913 884	3 543 643
13.(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	6 978	1 787
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	85 055	67 102
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	33 927	31 219
16.(-) Charges générales d'exploitation	2 004 451	1 866 693
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 967 539	1 714 620
17.(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
18.(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	561 137	935 575
	38 087	53 202
RESULTAT COURANT	1 368 315	725 843
RESULTAT NON COURANT	-	432
19.(-) Impôts sur les résultats	606 902	220 757
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	761 238	505 518

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

ETAT DES SOLDES DE GESTION (suite)
DU 01 JANVIER AU 31 Décembre 2017

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	en milliers de DH	
	31/12/2017	31/12/2016
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	761 238	505 518
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations		
incorporelles et corporelles	208 302	189 890
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	0
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	129 453	90 206
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24.(+) Dotations non courantes	0	0
25.(-) Reprises de provisions	90 206	63 303
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	36 541	22 677
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	494
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	6 978	0
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	0	0
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	965 268	700 128
31.(-) Bénéfices distribués	205 000	123 000
(±) AUTOFINANCEMENT	760 268	577 128

LE DIRECTEUR GENERAL

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2017	31/12/2016 en milliers de DH
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 420 772	6 243 761
2.(+) Récupérations sur créances amorties	20 543	6 443
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	48 802	45 452
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 326 840	3 874 889
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	35 795	33 961
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	2 002 803	1 864 547
7.(-) Impôts sur les résultats versés	606 902	220 757
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	517 777	301 502
Variation des :		
8.(-) Crédances sur les établissements de crédit et assimilés	1 813 069	-2 466 766
9.(-) Crédances sur la clientèle	4 073 433	-35 559
10.(-) Titres de transaction et de placement	-918 369	914 483
11.(-) Autres actifs	-164 660	-244 779
12.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	440 692	-1 342 657
14.(+) Dépôts de la clientèle	3 164 270	778 604
15.(+) Titres de créance émis	-287 108	707 018
16.(+) Autres passifs	464 710	180 809
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 020 909	2 156 395
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-503 132	2 457 897
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	11 424	
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	36 541	22 677
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières	54 550	47 412
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	12 148	58 829
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus	205 242	181 340
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	186 509	97 776
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées	0	0
25.(+) Emission d'actions	0	0
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0
27.(-) Intérêts versés		
28.(-) Dividendes versés	205 000	123 000
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-205 000	-123 000
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	-521 622	2 432 672
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 975 139	2 542 467
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4 453 517	4 975 139

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

ETAT A1

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

AU 31/12/2017

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

UTILISATION DE LA MOYENNE PONDeree COMME METHODE D'EVALUATION
DES TITRES DE PARTICIPATION ET LA METHODE FIFO POUR L'EVALUATION DES
TITRES DE PLACEMENT.

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31/12/2017

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat A3

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

DU 1ER JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

AU 31 Décembre 2017

en milliers de DH

CREANCES	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	3 455 908	0	576 839	525 792	4 558 539	5 797 363
VALEURS RECUES EN PENSION		<u>799 962</u> 799 962	<u>0</u> 0 0	<u>0</u>	<u>799 962</u> 799 962 0	<u>0</u> 0 0
PRETS DE TRESORERIE		<u>0</u> 0 0	2 949 453 70 547 2 878 906	1 219 076 680 915 538 161	4 168 529 751 462 3 417 067	2 331 779 110 033 2 221 747
PRETS FINANCIERS		<u>0</u>	2 939 686	0	2 939 686	3 237 021
AUTRES CREANCES		<u>143 415</u>	14 149	2 260	159 824	107 457
INTERETS COURUS A RECEVOIR	<u>0</u>		31 474		31 474	33 663
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	3 455 908	943 377	6 511 600	1 747 128	12 658 014	11 507 282

CREANCES SUR LA CLIENTELE

AU 31 DECEMBRE 2017

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			31/12/2017	31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs	80 986	913 720	12 329 960	483 197	14 607 863	13 373 453
- Créances commerciales sur le maroc		2 312	5 854 030	483 197	6 420 524	6 970 519
- Crédits à l'exportation			3 114 015	0	3 114 015	2 870 320
- Autres crédits de trésorerie	800 000	911 409	68 847		68 847	106 882
			3 293 068	0	5 004 477	3 425 732
CREDITS A LA CONSOMMATION				3 626 492	3 626 492	3 079 065
CREDITS A L'EQUIPEMENT	5 620 835		11 534 017	751 218	17 906 070	16 376 611
CREDITS IMMOBILIERS			2 920 336	16 475 515	19 395 850	18 775 486
AUTRES CREDITS	0		1 000 577	39 060	1 039 637	586 433
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			903 459		903 459	745 421
INTERETS COURUS A RECEVOIR			0	331 850	331 850	266 206
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	4 118	2 347 711	784 973	3 136 802	3 671 917
- Créances pré-douteuses		0	366 766	497 444	864 210	961 299
- Créances douteuses		23	761 408	9 019	770 450	1 050 918
- Créances compromises		4 095	1 219 537	278 510	1 502 141	1 659 700
TOTAL	6 501 820	917 839	31 036 060	22 492 306	60 948 025	56 874 592

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B3

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

DU 01 Janvier 2017 AU 31 Décembre 2017

en milliers de DH

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B4

ES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
31/12/2017

en milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	4 514 515	4 556 936	3 759 752	51 974	0	9 553
OBLIGATIONS	4 461 521	4 499 183	3 708 717	47 085	0	9 423
AUTRES TITRES DE CREANCE	684	693	660	9	0	0
TITRES DE PROPRIETE	52 124	57 004	50 189	4 880	0	0
	186	56	186	0	0	130
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS		
Sommes dues par l'Etat	316 979	304 387
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	2 187	2 775
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	102 767	85 314
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS		
COMPTES DE REGULARISATION		
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	31 859	14 732
Comptes d'écart sur devises et titres	1 081	993
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 103	3 823
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	0	10
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	118 509	82 454
Autres comptes de régularisation	65 191	91 703
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	643 046	587 454

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

AU 31 DECEMBRE 2017

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice		Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en % 31/12/2017	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		
							Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net
T043	A - Participations dans les entreprises liées				1 100 433	1 100 936			
SOGELEASE	ACTIVITES FINANCIERES	250 600	100%	250 600	250 600	31/12/2016	800 210	17 841	
SOGECAITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	1 000	99,94%	999	999	31/12/2016	24 557	23 449	
INVESTIMA	GESTION VALEURS MOBILIÈRES	105 000	56,61%	59 443	59 443	31/12/2016	212 994	16 905	
SOGECAITAL BOURSE	INTERMEDIATION BOURSIÈRE	15 000	100,00%	14 999	14 999	31/12/2016	40 860	24 094	
SOGECONTACT	CENTRE D'APPEL	300	100,00%	300	300	31/12/2016	1 105	104	
SOGECAITAL PLACEMENT	GESTION D'ACTIFS	1 000	99,94%	999	999	31/12/2016	1 626	517	
FONCIMMO	COMMERCE BIENS IMMOBILIERS	50 000	100,00%	50 000	50 000	31/12/2016	52 996	-1 312	
LA MAROCAINE VIE	ASSURANCE	231 750	78,53%	182 002	182 002	31/12/2016	142 577	18 083	
ATHENA COURTAGE	ASSURANCE	300	97,00%	291	291	31/12/2016	48 333	48 003	
BANQUE OFFSHORE	BANQUE	500	99,92%	4 808	5 311	31/12/2016	94 594	17 574	
SOGEFINANCEMENT	ACTIVITES FINANCIERES	50 000	60,00%	30 000	30 000	31/12/2016	51 860	-746	
CRÉDIT EGDOM	ACTIVITES FINANCIERES	167 025	19,97%	502 990	502 990	31/12/2016	310 869	30 403	
ALD AUTOMOTIVE	ACTIVITES FINANCIERES	20 000	15,00%	3 000	3 000	31/12/2016	13 201	4 522	
T044	B - Autres titres de participation				127 884	118 734			
DAR AD-DAMANE	ACTIVITES FINANCIERES	75 000		392	392	31/12/2015	81 355	-	217
FINEA	ACTIVITES FINANCIERES	180	0,32%	224	224	31/12/2016	207 631	48 047	
LESIEUR AFRIQUE	AGRO ALIMENTAIRE	276 315	0,63%	758	758	31/12/2016	738	-	
CELLULOSE DU MAROC	INDUSTRIE DE PAPIER	700 484	0,95%	8 749	0	31/12/2015	204 520	-	15 831
GPBM SCI	ACTIVITES FINANCIERES	19 005	6,67%	1 267	1 267	31/12/2015	-	-	
INTERBANK	ACTIVITES FINANCIERES	11 500	16,00%	1 840	1 840	31/12/2015	-	-	
RECORDS	SOCIETE DE RECOUVREMENT	2 500		250	0	31/12/2015	-	-	
SANOFI PHARMA MAROC	INDUSTRIES CHIMIQUES	44 513		22	22	31/12/2015	613 883	65 375	
SETTAPARK	ZONE INDUSTRIELLE			6 530	6 530	31/12/2015	28 986	-	4 474
SG ATSI	ACTIVITES INFORMATIQUES			2	2	31/12/2015	4 444	2 098	
PME CROISSANCE	ACTIVITES FINANCIERES			54 221	54 221	31/12/2015	82 982	-	46 667
SAHAM ASSISTANCE	ASSURANCE			0	0	31/12/2015	129 554	31 847	
SMAEX	ACTIVITES FINANCIERES	37 450	3,28%	1 229	1 229	31/12/2015	112 100	10 389	
MAROCLEAR	ACTIVITES FINANCIERES	20 000	0,17%	351	351	31/12/2015	278 223	8 529	
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	ACTIVITES FINANCIERES	98 200	11,20%	11 000	11 000	31/12/2016	246 694	127 709	
ECOPARC DE BERRECHID	ZONE INDUSTRIELLE	55 000	0,02%	11 000	11 000	31/12/2015	-	-	
SOGEFB	ZONE INDUSTRIELLE	18 000	5,00%	900	900	31/12/2016	24 086	4 571	
ACMAR	ACTIVITES FINANCIERES	50 000	10,00%	5 339	5 339	31/12/2015	90 482	31 919	
FCP SG Cash Plus	ACTIVITES FINANCIERES	1 000		990	990	31/12/2015	-	-	
SG EPARGNE PLUS	ACTIVITES FINANCIERES			1 000	1 000	31/12/2015	-	-	
FCP SG COURT TERME OBLIG	ACTIVITES FINANCIERES			999	999	31/12/2015	-	-	
PORTNET	ACTIVITES INFORMATIQUES	6 000		300	300	31/12/2013	7 527	-	372
BVC	ACTIVITES FINANCIERES	387 518	3%	11 765	11 765				
SWIFT INDICE	ACTIVITES FINANCIERES			154	3	31/12/2015	-	-	
SOCIETE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DÉPOTS BANCAIRES	ACTIVITES FINANCIERES	1 000	0,06%	59	59	31/12/2015	-	-	
FCP SG OPTIMAL PLUS	ACTIVITES FINANCIERES			999	999	31/12/2015	-	-	
F.C.P SG ACTIONS PLUS	ACTIVITES FINANCIERES	1 000		999	999	31/12/2015	-	-	
SOGEPOS	ZONE INDUSTRIELLE	35 000	13,20%	4 622	4 622	31/12/2016	43 258	7 898	
FCP INVEST EQUILIBRE	ACTIVITES FINANCIERES			999	999				
FCP SG CASH Garantie	ACTIVITES FINANCIERES			900	900	31/12/2015	-	-	
SG ABS	ACTIVITES INFORMATIQUES	500	0,05%	25	25				
T045	C - Emplois assimilés				102 059	102 059			
C/C SCI GPBM	ACTIVITES FINANCIERES			724	724				
C/C FONCIMMO	COMMERCE BIENS IMMOBILIERS			101 335	101 335				
T046	Total Général				1 330 375	1 321 728			

CREANCES SUBORDONNEES

Au 31/12/2017

Nom de l'établissement :SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

En milliers de DH

Créances	MONTANT			Dont Entreprises liées et		
	31/12/2017		31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016	
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

NEANT

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2016 AU 31/12/2017

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits	Montant brut à la fin de l'exercice		Amortissements		Provisions			En milliers de DH Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions		
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>											
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
CREDIT-BAIL MOBILIER											
- Crédit-bail mobilier en cours											
- Crédit-bail mobilier loué											
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation											
CREDIT-BAIL IMMOBILIER											
- Crédit-bail immobilier en cours											
- Crédit-bail immobilier loué											
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation											
LOYERS COURUS A RECEVOIR											
LOYERS RESTRUCTURES											
LOYERS IMPAYES											
CREANCES EN SOUFFRANCE											
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</u>											
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE											
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE											
LOYERS COURUS A RECEVOIR											
LOYERS RESTRUCTURES											
LOYERS IMPAYES											
LOYERS EN SOUFFRANCE											
TOTAL											

NEANT

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

022 Code établissement		31/12/2017 Date					051 Code document			En milliers de DH Code monnaie	
Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortis. et/ou prov début de l'ex.	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortis. sur immo. sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice		
									3 Code monnaie	051 Code document	3 Code monnaie
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	833 303,42	79 125,66	-	912 429,08	512 234,79	60 314,65	-	-	572 549,43	339 880	
- Droit au bail	140 565,95	-	-	140 565,95	-	-	-	-	-	140 566	
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	692 737,47	79 125,66	-	771 863,14	512 234,79	60 314,65	-	-	572 549,43	199 314	
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 233 994,66	146 135,29	16 756,87	3 363 373,08	1 992 700,23	147 986,95	11 950,83	2 128 736,35	1 234 637		
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 451 093,15	53 196,50	12 998,98	1 491 290,67	730 220,71	48 226,15	9 689,46	768 757,40	722 533		
. Terrain d'exploitation	115 893,52	1 503,95	-	117 397,47	-	-	-	-	-	117 397	
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 335 199,63	51 692,55	12 998,98	1 373 893,20	730 220,71	48 226,15	9 689,46	768 757,40	605 136		
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	437 193,66	26 859,78	1 994,96	462 058,49	288 927,79	35 126,81	831,37	323 223,23	138 835		
. Mobilier de bureau d'exploitation	253 316,60	4 296,87	-	257 613,47	184 739,68	11 439,34	-	-	196 179,02	61 434	
. Matériel de bureau d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
. Matériel informatique	183 790,36	22 554,37	1 994,96	204 349,77	104 143,41	23 687,47	831,37	126 999,51	77 350		
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	86,70	8,55	-	95,25	44,71	-	-	44,71	-	51	
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 044 855,42	60 950,39	1 762,93	1 104 042,88	798 890,56	59 116,56	1 430,00	856 577,12	247 466		
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.	300 852,42	5 128,62	-	305 981,04	174 661,17	5 517,44	-	-	180 178,61	125 802	
. Terrains hors exploitation	25 398,27	-	-	25 398,27	-	-	-	-	-	25 398	
. Immeubles hors exploitation	76 955,41	-	-	76 955,41	45 356,13	2 826,44	-	-	48 182,57	28 773	
. Mobilier et matériel hors exploitation	19 138,10	1 138,82	-	20 276,92	18 749,98	469,11	-	-	19 219,09	1 058	
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	179 360,65	3 989,80	-	183 350,44	110 555,07	2 221,89	-	-	112 776,96	70 573	
Total	4 067 298,08	225 260,96	16 756,87	4 275 802,17	2 504 935,02	208 301,60	11 950,83	2 701 285,79	1 574 516		

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 1er JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

En milliers de MAD

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
29/08/2017	LOCAL COMMERCIAL - Agence OASIS	8 582,58	6 036,35	2 546,23			
29/08/2017	MATERIEL INFORMATIQUE - Agence OASIS	55,64	55,64	-			
29/08/2017	INSTALLATIONS INFORMATIQUES - Agence OASIS	1,36	0,86	0,50			
29/08/2017	AGENCEMENT AMENAGEMENT ET INSTALLATION - Agence OASIS	1 103,54	802,55	300,99			
02/05/2017	APPARTEMENT DE FONCTION - RUE DE MARCHE MAARIF 1	700,00	700,00	-	1 450,00	1 450,00	
11/10/2017	APPARTEMENT DE FONCTION - RUE DE MARCHE MAARIF 2	700,00	700,00	-			
11/10/2017	AGENCEMENT AMENAGEMENT ET INSTALLATION - APPARTEMENT DE FONCTION - RUE DE MARCHE MAARIF 2	16,05	16,05	-	1 450,00	1 450,00	
03/08/2017	APPARTEMENT DE FONCTION - BIN ELOUDANE	666,40	495,36	171,04			
03/08/2017	AGENCEMENT AMENAGEMENT ET INSTALLATION - BIN ELOUDANE	25,65	25,65	-	1 100,00	928,96	
12/09/2017	APPARTEMENT DE FONCTION - QUARTIER RACINE EL KHAIR	2 350,00	1 757,76	592,24			
12/09/2017	AGENCEMENT AMENAGEMENT ET INSTALLATION - QUARTIER RACINE EL KHAIR	616,34	584,90	31,43			
29/12/2017	MATERIEL INFORMATIQUE	1 939,32	775,73	1 163,59	2 146,65	983,05	
TOTAL		16 756,87	11 950,83	4 806,04	41 346,65	36 540,61	-

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Au 31/12/2017

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédits et assimilés au maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			187 968	354 614	<u>542 582</u>	<u>124 817</u>
VALEURS DONNEES EN PENSION	0	0	0		0	0
- au jour le jour					0	0
- à terme	0				0	0
EMPRUNT DE TRESORERIE	0	0	0	<u>721 122</u>	<u>721 122</u>	<u>712 859</u>
- au jour le jour		0	0	453 134	<u>453 134</u>	0
- à terme	0	0	0	<u>267 987</u>	<u>267 987</u>	<u>712 859</u>
EMPRUNTS FINANCIERS	0	0	0	0	0	0
AUTRES DETTES	11	109 505	11 679		<u>121 219</u>	<u>91 839</u>
INTERETS COURUS A PAYER			10		0	0
					<u>10</u>	<u>4 411</u>
TOTAL	11	109 505	199 657	1 075 735	1 384 933	944 240

DEPOTS DE LA CLIENTELE

AU 31 DECEMBRE 2017

En milliers de dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			31/12/2017	31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	361 191	204 213	14 193 680	27 243 479	<u>42 002 563</u>	<u>38 857 995</u>
COMPTE D'EPARGNE				9 587 877	<u>9 587 877</u>	<u>9 288 073</u>
DEPOTS A TERME	0	0	840 349	6 351 507	<u>7 191 856</u>	<u>7 603 191</u>
AUTRES COMPTES CREDITEURS	74	42 406	875 400	1 976 792	<u>2 894 672</u>	<u>2 747 459</u>
INTERETS COURUS A PAYER				78 912	<u>78 912</u>	<u>94 892</u>
TOTAL	361 265	246 619	15 909 429	45 238 567	61 755 880	58 591 610

TITRES DE CREANCE EMIS

AU 31/12/2017

En milliers de DH

NATURE TITRES	CARACTERISTIQUES					MONTANT	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominal Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		liées	Autres apparentés	
CERTIFICAT DE DEPÔTS	31/05/2016	31/05/2018	100	2,35%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPÔTS	31/05/2016	31/05/2019	100	2,50%	AA	800 000			
CERTIFICAT DE DEPÔTS	31/05/2016	31/05/2021	100	2,81%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPÔTS	31/05/2016	31/05/2023	100	3,08%	AA		28 200		
CERTIFICAT DE DEPÔTS	30/06/2016	30/06/2018	100	2,62%	AA	700 000			
CERTIFICAT DE DEPÔTS	30/06/2016	30/06/2019	100	2,80%	AA	220 000			
CERTIFICAT DE DEPÔTS	25/12/2017	25/12/2019	100	2,85%	AA	300 000			

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B13

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

AU 31/12/2017

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	0	808
CREDITEURS DIVERS	1 051 926	612 030
Sommes dues à l'Etat	854 281	419 635
Sommes dues aux organismes de prévoyance	43 262	42 055
	7	572
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés		
Fournisseurs de biens et services	98 388	83 900
Divers autres crébiteurs	55 988	65 868
COMPTES DE REGULARISATION	853 454	718 594
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		
Comptes d'écart sur devises et titres	648	514
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	8 210	31 180
Charges à payer et produits constatés d'avance	843 646	685 348
Autres comptes de régularisation	950	1 552
TOTAL	1 905 380	1 331 432

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprise utilisées	Reprise devenues disponible	Ecart de conversion	Autres variations	En milliers de DH
							31/12/2017
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	5 780 379	1 978 816	32 558	1 508 279	-	731	6 219 090
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 756 409	1 977 882	32 558	1 502 081	-	731	6 200 383
Titres de placement	14 818	935	-	6 198	-	-	9 554
Titres de participation et emplois assimilés	9 153	-	-	-	-	0	9 153
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF:	1 052 739	284 453	5 645	163 008	-	230 000	938 539
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	229 142	120 819	-	67 967	-	-	281 994
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	626 806	129 453	-	90 206	-	230 000	436 054
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	196 791	34 181	5 645	4 835	-	-	220 492
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	6 833 119	2 263 270	38 204	1 671 286	-	229 269	7 157 629

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B15

SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
AU 31/12/2017

(en milliers de dirhams)

RESEAU	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN 2015	UTILISATION 2016	MONTANT A FIN 2017
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					

NEANT

DETTES SUBORDONNEES

31/12/2017

Etat B16

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaluer en KDH)	dont entreprises liées		dont autres appartenues	
							Montant N (en contrevaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevalleur KDH)	Montant N (en contrevaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevalleur KDH)
MAD	50 000 000	-	5,6% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation ne peut avoir lieu qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de BANK AL MAGHRIB					
					Le remboursement du capital et des intérêts n'interviendra qu'après remboursement de toutes les autres dettes					
MAD	50 000 000	-	5% (Taux révisable)	10 Ans	Le remboursement par anticipation ne peut avoir lieu qu'à partir de la 5ème année, avec préavis d'un mois, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	377 300 000	-	5,6% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, sans préavis , seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	88,00				
MAD	680 700 000	-	4,84% (Taux révisable)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, sans préavis , seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	842 000 000	-	5,6% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, sans préavis , seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	324 200 000		5,98% (taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	83,00				
MAD	175 800 000		5,98% (taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	238 200 000		4,77%(taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	159,00				
MAD	130 000 000		4,77%(taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	431 800 000		3,51%(Taux révisable)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
TOTAL	3 300 000 000					0	330,00	0	0	0

DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2016	Affection du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2017
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	6 156 801	300 518	230 000	6 687 319
Réserve légale	205 000			205 000
Autres réserves	5 354 301	300 518	230 000	5 884 819
Primes d'émission, de fusion et d'apport	597 500			597 500
Capital	2 050 000			2 050 000
Capital appelé	2 050 000			2 050 000
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	4	205 000	-205 003	1
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	505 518	-505 518	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	0	0	761 238	761 238
Total	8 712 323	505 518	786 235	9 498 558

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNEES	21 525 563	21 831 302
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	0	0
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	3 419 813	4 765 505
Crédits documentaires import	2 386 299	2 829 244
Acceptation ou engagements de payer	350	335
Ouverture de crédit confirmés	1 028 647	1 931 409
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	4 517	4 517
Engagement de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés	5 137 458	4 475 256
Crédits documentaires export confirmés	52 196	29 524
Acceptation ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	548 529	517 503
Autres cautions, avals et garanties données	4 536 734	3 928 229
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	12 968 292	12 590 541
Garanties de crédits données	18 200	30 518
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 141 688	6 283 202
Autres cautions et garanties données	6 808 404	6 276 820
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	10 166 958	8 851 232
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés	1 118 850	1 068 390
Ouvertures de crédits confirmés	1 118 850	1 065 400
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus	0	2 990
Engagements de garantie reçus d'établissement de crédits et assimilés	7 038 377	6 380 103
Garanties de crédits	5 015 995	4 399 824
Autres garanties reçues	2 022 382	1 980 280
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	2 009 730	1 402 739
Garanties de crédits	2 009 730	1 402 739
Autres garanties reçues		

ENGAGEMENTS SUR TITRES
AU 31 DECEMBRE 2017

En milliers de Dirhams

RUBRIQUE	31/12/2017	31/12/2016
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
Titres achetés à réméré		
<u>Titres à livrer</u>		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
Titres vendus à réméré		
<u>Titres à recevoir</u>		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture	
	31/12/2017	31/12/2016
Opérations de change à terme	5 670 386	5 348 237
Devises à recevoir	956 223	1 394 509
Dirhams à livrer	952 431	777 916
Devises à livrer	1 813 181	1 857 749
Dirhams à recevoir	1 948 551	1 318 063
Dont swaps financiers de devises		
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
TOTAL	5 670 386	5 348 237

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B21

VALEURS ET SURETÉS RECUES ET DONNÉES EN GARANTIE

AU 31/12/2017

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature reçus	Montants des créances ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	200		
Autres titres	1 264 264		
Hypothèques	60 906 949		
Autres valeurs et sûretés réelles	27 059 370		
TOTAL	89 230 783		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature donnés	Montants des dettes ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	38 600		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	0		
TOTAL	38 600		

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31/12/2017

						En milliers de dirhams
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 304 521	650 193	909 884	3 378 443	113 711	6 356 752
Créances sur la clientèle	5 609 988	3 849 950	6 296 093	16 473 836	17 641 451	49 871 318
Titres de créances	0	2 021	1 464 460	1 917 879	1 055 601	4 439 961
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
Total	6 914 509	4 502 164	8 670 437	21 770 158	18 810 763	60 668 032
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	91 612	176 375	0	0	0	267 987
Dettes envers la clientèle	1 097 490	1 701 118	3 664 212	735 205	0	7 198 025
Titres de créances	0	0	0	3 720 000	0	3 720 000
Emprunts subordonnées				2 000 000	1 300 000	3 300 000
Total	1 189 102	1 877 493	3 664 212	6 455 205	1 300 000	14 486 013

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

Au 31/12/2017

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
10	26 189 500	19 134 110	7 002 440	53 000

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS
BILAN EN MONNAIE ETRANGERE**

en milliers de DH

BILAN	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF :	4 119 181	2 859 928
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	22 904	16 781
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	3 371 538	2 116 067
Créances sur la clientèle	0	0
Titres de transaction et de placement et invest	715 135	461 400
Autres actifs	4 790	260 496
Titres de participation et emplois assimilés	4 814	5 184
Créances subordonnées	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et location	0	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
PASSIF :	3 675 502	3 072 486
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 044 824	734 117
Dépôts de la clientèle	2 629 395	2 336 906
Titres de créance émis	0	0
Autres passifs	1 284	1 463
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
Dettes subordonnées	0	0
HORS BILAN :	16 139 588	15 436 886
Engagements donnés	11 486 790	11 128 191
Engagements reçus	4 652 798	4 308 695

MARGE D'INTERET
AU 31/12/ 2017

en milliers de DH

INTERETS	Montant 31/12/2017	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2016
Intérêts perçus	<u>3 554 949</u>	0	<u>3 596 492</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	171 410		133 224
Dont Intérêts sur créances subordonnées	0		-
Intérêts versés	<u>698 453</u>	0	<u>1 004 125</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	154		94
Dont Intérêts sur dettes subordonnées	156 053		79 441

COMMISSIONS	Montant 31/12/2017	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2016
COMMISSIONS PERCUES	<u>144 272</u>	0	<u>150 859</u>
Commissions sur engagements de financement donnés	98 299		103 623
Commissions sur engagements de garantie donnés	45 973		47 235
COMMISSIONS VERSEES	<u>3 452</u>	0	<u>6 837</u>
Commissions sur engagements de financement reçus	605		1 167
Commissions sur engagements de garantie reçus	2 847		5 671

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE**DU 1ER JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017**

CATEGORIE DES TITRES	en milliers de DH
PRODUITS PERCUS	
Titres de placement	2 723
Titres de participation	5 796
Participations dans les entreprises liées	198 374
Emplois assimilés	1 282
TOTAL	208 175

COMMISSIONS**DU 1ER JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2017**

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	<u>632 199</u>
sur opérations avec les établissements de crédit	0
sur opérations avec la clientèle	225 108
sur opérations de change	73 573
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0
sur produits dérivés	0
opérations sur titres en gestion et en dépôt	42 527
sur moyens de paiement	193 925
sur activités de conseil et d'assistance	4 087
sur ventes de produits d'assurances	2 118
sur autres prestations de service	90 861
COMMISSIONS VERSEES	<u>36 775</u>
sur opérations avec les établissements de crédit	0
sur opérations avec la clientèle	0
sur opérations de change	386
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0
sur produits dérivés	0
opérations sur titres en gestion et en dépôt	4 478
sur moyens de paiement	31 911
sur activités de conseil et d'assistance	0
sur ventes de produits d'assurances	0
sur autres prestations de service	0

**RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
DU 1ER JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017**

EN KMAD

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	<u>369 467</u>
Gains sur les titres de transaction	3 618
Plus value de cession sur titres de placement	13 884
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	6 198
Gains sur les produits dérivés	0
Gains sur les opérations de change	345 767
CHARGES	<u>140 930</u>
Pertes sur les titres de transaction	0
Moins value de cession sur titres de placement	0
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	935
Pertes sur les produits dérivés	0
Pertes sur opérations de change	139 995
RESULTAT	<u>228 537</u>

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B29

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

DU 1ER JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	979 101
IMPOTS ET TAXES	45 864
CHARGES EXTERNES	733 100
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	38 083
Dotations aux amortiss. et aux provisions des immob. incorporelles et corporelles	208 302

AUTRES PRODUITS ET CHARGES**DU 1ER JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017**

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	
Autres produits bancaires	453 430
Autres charges bancaires	300 941
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	Montant
Produits d'exploitation non bancaire	92 033
Charges d'exploitation non bancaire	33 927
AUTRES CHARGES	Montant
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 323 059
AUTRES PRODUITS	Montant
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 723 835
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	Montant
PRODUITS NON COURANTS	42
CHARGES NON COURANTES	223

Etablissement : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCALE
AU 31 DECEMBRE 2017

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B33

**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
AU 31/12/2017**

		en milliers de DH
I.DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -)	1 368 321
. Réintégations fiscales sur opérations courantes	(+)	1 307 202
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	1 036 387
. Résultat courant théoriquement imposable	(=)	1 638 956
. Impôt théorique sur résultat courant	(-)	606 414
. Résultat courant après impôts	(=)	761 907
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		
La SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques est soumise à l'IS selon le régime de droit commun, avec un taux d'imposition de 37%		

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

B34

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

EN DIRHAMS				
NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	61 111,53	496 799,38	478 362,07	79 548,84
B. TVA à récupérer	38 630,35	165 499,36	147 652,41	56 477,29
. Sur charges	29 835,00	104 630,86	108 407,07	26 058,78
. Sur immobilisations	8 795,35	60 868,50	39 245,34	30 418,51
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	22 481,18	331 300,02	330 709,66	23 071,55

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES DETAILLE

24/03/2017

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Tableau de présentation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2017

En milliers de DHS

2 eme semestre 2015	2 eme semestre 2016	2 eme semestre 2017
5 041 430	4 805 792	4 916 736

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
AU 31 DECEMBRE 2017

C1

Montant du capital:	2 050 000 000 DHS			
Montant du capital social souscrit et non appelé	-			
Valeur nominale des titres	100 DHS			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
SOCIETE GENERALE	Tour Société Générale 17. Cours Valmy 92.972 PARIS LA DEFENSE France	11 780 020	11 794 356	57,53%
Société DEVECO SOUSS	C/ºCARROSSERIE M'ZALI 197, BD DE LA GIRONDE - CASABLANCA	5 644 794	5 644 794	27,54%
DIVERS AUTRES ACTIONNAIRES	-	3 075 186	3 060 850	14,93%
Total		20 500 000	20 500 000	100,00%

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat C2

**AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
AU 31 DEC 2017**

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Report à nouveau	4	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Réserve spéciale	
Résultat net de l'exercice	505 518	Réserve extraordinaire	300 520
Prélèvements sur les bénéfices		Dividendes	205 000
Autres prélèvements		Report à nouveau	1
TOTAL A	505 522	TOTAL B	505 522

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
AU 31/12/2017**

		en milliers de DH		
		Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES		9 498 560	8 712 323	8 329 805
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE				
1- Produit net bancaire		3 913 890	3 543 643	3 781 852
2- Résultat avant impôts		1 368 140	726 275	732 245
3- Impôts sur les résultats		606 902	220 757	283 924
4- Bénéfices distribués		205 000	123 000	266 500
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)		761 238	505 518	448 321
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)				
Résultat net par action ou part sociale		37,13%	24,66%	21,87%
Bénéfice distribué par action ou part sociale		10	6	13
PERSONNEL				
Montants des rémunérations brutes de l'exercice		979 100	948 834	918 135
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		3 249	3 199	3 210

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION

. Date de clôture (1)	31/12/2017
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	20 JANVIER 2018

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement de délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - EVENEMENTS POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON
RATTACHABLE A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION
EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables . Défavorables

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat C6

EFFECTIFS
AU 31/12/2017

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2017	30/06/2016	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Effectifs rémunérés	3 249	3 199	3 195	3 164	3 170	3 111
Effectifs utilisés	3 249	3 199	3 195	3 164	3 170	3 111
Effectifs équivalent plein temps	3 172	3 106	3 104	3 076	3 170	3 111
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 067	1 079	930	876	936	941
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	2 105	2 027	2 174	2 200	2 234	2 170
Cadres (équivalent plein temps)	1 741	1 685	1 648	1 598	1 616	1 553
Employés (équivalent plein temps)	1 431	1 421	1 463	1 478	1 554	1 558
dont effectifs employés à l'étranger	4	6	2	2	4	3

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

ETAT C7

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

AU 31/12/2017

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017
Titres dont l'établissement est dépositaire	15 667	16 032	107 257 454	111 330 049
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	36	37	19 309 579	19 598 669
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	11	11	2 570 866	2 725 228
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat C8

RESEAU

AU 31/12/2017

(en nombre)

RESEAU	31/12/2017	31/12/2016
Guichets permanents (1)	408	407
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	492	483
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	3	3

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSION DES TITRES DE PLACEMENT, DES TITRES DE PARTICIPATIONPARTICIPATION,
ET EMPLOIS ASSIMILES
AU 31 DECEMBRE 2017

En milliers de DH

Date d'acquisition	Date de cession	Titres cédés	Valeur comptable brute	Provisions constituées	Valeur comptable nette	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession	Taux d'abattement	Abattement
04/10/2016	20/12/2017	<u>Titres de placement</u>	<u>501 394</u>	<u>0</u>	<u>501 394</u>	<u>514 966</u>	<u>13 572</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
		MANAGEM	1 406		1 406	4 129	2 723			
	12/09/2017	SG CASH PLUS	499 988		499 988	510 837	10 849			
	20/12/2017	<u>Titres de participation</u>	<u>4 447</u>	<u>0</u>	<u>4 447</u>	<u>11 424</u>	<u>6 978</u>			
		MANAGEM	4 447		4 447	11 424	6 978			
Total			505 841	0	505 841	526 391	20 550	0	0	0

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

ETAT C9

COMPTES DE LA CLIENTELE

AU 31 Décembre 2017

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE		
	31/12/2017	31/12/2016
Comptes courants	123 007	114 327
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	67 995	89 109
Autres comptes chèques	1 364 545	1 218 504
Comptes d'affacturage	160	151
Comptes d'épargne	640 651	589 152
Comptes à terme & Bons de caisse	168 420	162 056
Autres comptes de dépôts	343 119	312 353

D- Informations sur le système de gestion des risques

D.1- Contrôle interne

➤ *Se référer au rapport du CPROC sur le contrôle interne*

D.2- Comités techniques

➤ *Comité d'Audit*

Membres :

- ❖ Un membre indépendant, Président du comité
- ❖ Deux membres du Conseil de Surveillance

(Les auditeurs externes ne sont pas membres du Comité). **Participants obligatoires**

- Président du Conseil de Surveillance
- Président du Directoire
- Directeurs Généraux
- Directeurs Généraux Adjoints
- Secrétaire Général
- Directeur du Contrôle Permanent et des Risques Opérationnels
- Directeur de la Conformité
- Directeur Financier
- Directeur de l'Inspection Générale
- Y prennent également part les auditeurs externes

Secrétaire : Le Secrétaire du Directoire

Périodicité : Au moins quatre fois par an

Attributions :

- Donner périodiquement son avis sur l'organisation et le fonctionnement du contrôle interne (périodique et permanent) de la banque et proposer au conseil de surveillance les adaptations pertinentes.
- Examiner les travaux du Contrôle Permanent :
 - Suivi de l'efficacité de la Surveillance Managériale
 - Respect des procédures
 - Surveillance des comptes sensibles
 - Gestion des suspens
 - Suivi de la gestion et de la prévention des Risques Opérationnels
 - Risques de fraude internes et externes
 - Risques d'exécution
 - Sécurité du personnel et des équipements
 - Gestion de la continuité d'activité et gestion de crise
 - Gestion des risques liés aux systèmes d'information

- Gestion des nouveaux produits et des prestations de services externalisées
 - Suivi des risques de non-conformité et sécurité financière
 - Suivi de l'évolution de l'environnement légal et réglementaire
 - Respect des obligations en matière de Connaissance client (KYC)
 - Suivi des règles de lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme
 - Suivi des risques structurels
 - Suivi des risques juridiques majeurs
 - Traitement des réclamations
-
- Examiner les travaux du Contrôle Périodique :
 - Approbation de la charte d'audit et appréciation du plan d'audit annuel en s'assurant que la méthodologie d'élaboration permette une détection et une couverture adéquates des zones de risques et proposition au Conseil de Surveillance pour validation ;
 - Suivi des moyens et de la réalisation du plan d'audit interne ;
 - Examen des synthèses des missions achevées depuis le dernier comité et des plans d'actions proposés ;
 - Suivi de la mise en œuvre, selon les échéances fixées, des préconisations du contrôle périodique.
-
- Autres sujets entrant dans la mission du comité :
 - Examiner les synthèses des missions externes (régulateur...) ainsi que les préconisations effectuées et les plans de mise en œuvre ;
 - Examiner les risques structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux) ;
 - Proposer au Conseil de Surveillance la nomination des commissaires aux comptes ;
 - Examiner, via la présentation des commissaires aux comptes, le projet d'arrêté des comptes et les conditions de leur établissement (principes, méthodes), les réserves éventuelles ;
 - Examiner le dispositif de traitement des réclamations, l'évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place ;
 - Procéder, annuellement, à une auto-évaluation du fonctionnement du comité et ce, selon une grille formalisée couvrant l'ensemble de ses composantes (composition, réunions, fréquence, ...).

L'un des membres du Comité d'Audit présente une synthèse des travaux au Conseil de surveillance. Il rend compte des anomalies relevées au Conseil et se prononce sur la pertinence des mesures correctives retenues.

➤ **Comité des risques**

Membres :

- Un membre du Conseil de Surveillance, Président du comité
- Le Président du Conseil de Surveillance
- Un représentant de la Société Générale, membre du Conseil de Surveillance

Secrétaire : Le Directeur du Contrôle des Risques.

Péodicité : Semestrielle

Attributions :

Ce Comité a pour mission de :

- Analyser périodiquement l'organisation et le fonctionnement de la filière risques de la banque.
- Valider les orientations de la politique de crédit de la banque.
- Examiner le portefeuille d'engagements :
 - ❖ Analyse du portefeuille de Risques Souverains et de Crédits Retail et non Retail,
 - ❖ Suivi et évolution des plus importantes expositions de la banque,
 - ❖ Suivi des engagements irréguliers,
 - ❖ Suivi des principaux risques sensibles,
 - ❖ Suivi des engagements Retail et non Retail en défaut,
 - ❖ Suivi et appréciation du niveau de provisionnement des contreparties ainsi que de l'efficacité du recouvrement,
- Analyser le Coût Net du Risque de la banque et son évolution au regard de la politique de crédit,
- Suivre le respect des ratios réglementaires (division des risques, concentration...)
- Établir un reporting spécifique au Conseil de Surveillance sur les risques encourus sur les apparentés et les parties liées (*en cas d'irrégularités*)
- Faire part au Conseil de Surveillance des résultats des stress tests

L'un des membres du Comité des Risques présente une synthèse des travaux au Conseil de Surveillance.

➤ **Comité des Nominations et des Rémunérations**

Membres :

- Le Vice-président du Conseil de Surveillance, Président du comité
- Président du Conseil de Surveillance
- Un membre indépendant

Périodicité : Annuelle

Attributions :

Le Comité des nominations et des rémunérations est en charge de conseiller et d'assister le conseil de surveillance dans le processus de nomination et de rémunération de ses membres de ceux du Directoire ainsi que des directeurs généraux adjoints de la banque. Ce comité est chargé notamment :

- D'évaluer annuellement la structure, la taille et la composition du conseil de surveillance et de soumettre des recommandations à ce dernier en vue de modifications éventuelles concernant la nomination ou la réélection de ses membres ;
- De proposer la désignation des membres du conseil de surveillance et des comités d'Audit et des Risques,
- D'identifier et de soumettre au Conseil les situations de conflits d'intérêts qui émaneraient du processus de nomination.
- Fixer la rémunération du Président du Conseil de Surveillance
- Fixer la rémunération des principaux dirigeants de la banque (membres du directoire et directeurs généraux adjoints).
- Répartir l'enveloppe des jetons de présence, fixée par l'assemblée générale, entre les membres du conseil de surveillance en fonction de leur assiduité aux réunions.
- Proposer la liste des bénéficiaires de stock options.

Le comité est en charge également de :

- Examiner la politique générale d'évolution des rémunérations de la banque (au regard du contexte local) ainsi que les enveloppes de parts variables annuelles,
- Examiner les dispositifs d'intéressement à long terme (Epargne salariale...),
- Analyser périodiquement les autres avantages consentis au personnel (véhicules de fonction, personnel de maison, retraites complémentaires...)

A noter : dans le cas où ce comité doit traiter de la rémunération ou la nomination du Président du Conseil de Surveillance, ce dernier ne s'associe pas aux délibérations.

L'un des membres du Comité des nominations et des rémunérations présente une synthèse des travaux au Conseil de surveillance et se prononce sur la pertinence des mesures retenues.

D.2- Risque de crédit

➤ **Politiques de crédit**

L'objectif des politiques de crédit est de permettre un développement sain des engagements de la banque, basé sur une meilleure convergence entre les objectifs commerciaux et l'impératif d'une bonne maîtrise des risques.

Afin d'optimiser l'efficacité du processus décisionnel, toutes les entités de la SGMA impliquées dans ce processus doivent se soucier en permanence de la qualité des risques encourus et prendre toutes les mesures nécessaires pour les maîtriser conformément à cette politique de risque.

Les dossiers de crédits Retail peuvent être approuvés par la filière commerciale sans intervention de la filière risques dans le cadre de délégations de compétences octroyées par la filière commerciale et validées par la Direction des Risques, à condition que ces dossiers respectent scrupuleusement les règles consignées dans les politiques de crédits Retail détaillées par type de produit (PPI, PPC, PPO, crédits expresso, etc.), et par type de contrepartie (particuliers, professionnels, MRE, etc.), préparées par la filière commerciale et validées par la Direction des Risques.

➤ **Organisation**

L'organisation de la filière Risque au sein du Groupe SGMA obéit aux principes généraux suivants:

- Indépendance de la filière Risque vis-à vis de la filière Commerciale : La filière Risque est indépendante hiérarchiquement de la filière Commerciale au siège et en région. Ce principe vise à assurer une gestion saine et transparente des risques en évitant la dilution des responsabilités et les conflits d'intérêts.
- Séparation entre l'octroi de crédit et la surveillance des risques : Les activités d'octroi de crédit et de surveillance des risques sont prises en charge par des entités distinctes.
- Séparation entre l'octroi de crédit et la production de crédit : Les activités d'octroi de crédit et de production de crédit sont prises en charge par des entités distinctes.

➤ **Délégations de compétences**

Afin d'accélérer les circuits de décision et de responsabiliser les équipes commerciales sur la prise et le suivi des risques, le Directoire accorde des délégations de compétences aux Directeurs Régionaux et responsables de filiales pour l'octroi de crédits.

Les délégations et sous-délégations de compétences sont régies par les principes généraux suivants :

- Critères de définition des délégations de compétences : Les délégations de compétences sont établies en fonction de six critères : La notation interne, le marché, le type de garantie, la maturité, l'ancienneté de la relation et la qualité du déléataire.
- Les délégations de compétences sont nominatives : Elles sont accordées intuitu personae par le Directoire aux Directeurs Adjoints, responsables de filiales et d'activités et aux Directeurs Régionaux et notifiées par lettres nominatives du Directoire à l'intérieur de limites maximales.
- Les délégations de compétences sont évolutives : Ces délégations de compétences ne sont pas définitives et peuvent être modifiées à tout moment en fonction du contexte et des performances des déléataires, voire supprimées en cas de manquement grave.
- Les délégations de compétences sont sujettes à sous-délégation : Les Directeurs Régionaux sont eux-mêmes autorisés à sous-déléguer sous leur entière responsabilité, et ceci par écrit, suivant le modèle en vigueur, au maximum 50% de leurs propres délégations de compétences, à certains de leurs collaborateurs, aux gérants d'agences ainsi qu'aux DCL, CCE, CCPRO et CCP. Ils ne peuvent cependant pas déléguer leurs limites d'arbitrage.
- RISQ est le dépositaire des délégations en vigueur : Les Directeurs Régionaux doivent communiquer à la Direction des Risques une copie des délégations accordées ainsi que des modifications qu'ils pourraient effectuer par la suite.
- Chaque délégation dûment acceptée par le délétaire doit être conservée chez les RRHL qui doivent en adresser copie à la Direction des risques.
- De la même manière, le Directeur des Risques accorde des délégations de compétences à ses collaborateurs (Adjoint, Responsable octroi, RRR) sur une base intuitu personae. Ces délégations, qui sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et de la performance des déléataires, peuvent également faire l'objet de sous-délégations. Ces délégations sont conservées au Secrétariat de la Direction des Risques.

➤ **Octroi de crédit**

L'activité d'octroi de crédit est régie par les principes généraux suivants :

- Qualité des dossiers de crédit : Les propositions de crédit initiées en agence doivent respecter les normes en vigueur en termes de forme (respect des canevas) et de contenu (documents à rattacher à la proposition de crédit). Les responsables commerciaux sont tenus de vérifier l'application de ces normes et, en signant les dossiers soumis pour validation à RISQ, s'engagent sur la qualité des contreparties ou des transactions proposées et d'une manière générale, valident l'intégralité des informations contenues dans la demande de crédit.

- Double validation Risque et Commerciale : Tout dossier de crédit Non Retail ou dossier Retail dérogeant à la politique d'octroi de la banque, doit être validé par au moins un décisionnaire de la filière Commerciale et au moins un décisionnaire de la filière Risque.
- Les dossiers de crédit doivent faire l'objet d'une revue a minima annuelle, y compris lorsque nos engagements sur un client ne comportent que des crédits à moyen terme. Cette revue doit intégrer une analyse fine des sûretés en place, dans le respect des principes d'évaluation et réévaluation retenus par la banque. Via des reportings spécifiques relatifs aux dossiers et notations échus, RISQ relance la ligne commerciale en cas de non renouvellement des dossiers à leur échéance administrative.
- Notation interne des contreparties Non Retail : Les contreparties Non Retail bénéficiaires de concours doivent faire l'objet d'une notation définie suivant les standards du groupe SG et périodiquement mise à jour. Celle-ci a pour but d'aider à la prise de décision, de permettre de suivre l'évolution de la qualité du risque sur la contrepartie, de déterminer l'étendue des délégations pour l'octroi de concours et d'apprécier la qualité des risques sur un portefeuille donné. Elle doit être mise à jour au minimum une fois par an et dès qu'un événement le justifie.
- Prise de décision : Toutes les décisions de crédit prises, quelle que soit l'autorité décisionnelle, doivent donner lieu à une notification écrite en explicitant les motifs éventuels de rejet.
- En cas d'avis défavorable de la filière Risque sur un dossier de crédit, ce dernier peut faire l'objet d'un arbitrage par la filière Commerciale dans le cadre de limites préalablement établies.
- Décision sur les crédits Retail : L'intervention de la filière Risque dans l'octroi des crédits Retail (principalement PPI et PPO), n'est pas requise dès lors que toutes les règles reprises dans les politiques de crédit proposées par la filière commerciale et validées par RISQ sont respectées. Tout écart par rapport auxdites règles implique le passage du dossier de crédit par la filière Risque au siège ou en région selon les délégations de compétence définies.
- Limites de décision : Tout agent du Groupe SGMA ne peut autoriser une transaction engendrant un risque de crédit que dans le cadre d'une délégation préalablement approuvée et notifiée par écrit.
- Prise de garanties : Le déblocage ou la mise en place de tous les dossiers de crédit est conditionné par le recueil des garanties réelles et usuelles prévues dans la notification de crédit ainsi que par la levée de l'ensemble des réserves. Toute dérogation à cette règle doit faire l'objet d'une validation par le Directoire et d'une information au Directeur des Risques.

D.4- Risques de marché

Le risque marché se définit comme étant le risque de perte ou de dévalorisation des positions détenues pour compte propre en instruments négociés sur un marché. La formation de prix fréquents sur les marchés permet de constater facilement une perte réalisée ou potentielle.

Risque de change

Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait des fluctuations des cours de devises sur le marché.

L'avènement du marché des changes et l'élargissement du marché monétaire ont amené le Groupe à se doter de structures spécifiques répondant aux standards internationaux.

Selon les règles du Groupe Société Générale, ce risque est mesuré en Conditional Value at Risk (CVaR), qui répond mieux aux exigences de Bâle II. Il s'agit là d'un risque de contrepartie à la charge des clients. Afin de maîtriser ce risque, des limites sont fixées. Celles-ci sont de deux types: des limites en valeur nominale et des limites en « stress test ».

Gestion des limites

Les limites mises en place pour maîtriser les risques de change sont issues des instructions de Bank Al Maghrib régissant la tenue des positions en devises et le respect du « stop loss » fixé à 3% de la valeur d'une devise.

En plus des limites réglementaires, des limites internes en nominal et stress test sont fixées par la maison mère sur les positions intraday et over night.

Risque règlement-livraison

C'est le risque de non paiement des sommes en attente de réception. Il se mesure par la valeur des flux à recevoir. Il naît dans le cas d'opérations donnant lieu à échanges simultanés et réciproques à la date d'irrévocabilité de notre ordre de paiement et s'éteint à la date de constat de la réception (ou non) des fonds.

Ce risque est dû à l'intervalle de temps requis pour le transfert de fonds (décalage horaire, plages d'ouverture des systèmes de règlement locaux, organisation interne pour l'envoi des fonds et le pointage des paiements reçus).

Afin de distinguer les risques afférents aux opérations à très court terme pour lesquelles une réactivité en cas de dépassement doit être immédiate, des risques afférents aux opérations à plus long terme, il est apparu nécessaire de les distinguer suivant la proximité de règlement :

- le risque de livraison immédiat est le risque instantané supporté sur une contrepartie ;
- le risque de livraison différé est le risque engendré par les opérations à terme. C'est un risque potentiel qui deviendra effectif uniquement lorsqu'une opération arrivera à maturité. A ce moment là, le risque de livraison différé se transforme donc en risque de livraison immédiat.

D.5- Risques global de taux d'intérêt

➤ Généralités

Les **Risques Structurels** concernent les risques de taux, de change et de liquidité du portefeuille bancaire.

Pour la gestion structurelle des risques de taux et de liquidité, la Banque adopte actuellement une approche statique (à production arrêtée du bilan) dans laquelle toutes les données sont mises à jour mensuellement. La Banque recours à une modélisation des emplois et des ressources en s'appuyant sur :

- Le détail des contrats pour les produits échéances (en taux et en liquidité) ;
- Des règles d'écoulement pour les produits sans échéance.

La Banque dispose depuis 2007 d'un outil ALM (version actuelle : Ambit FOCUS 2014.1) pour le calcul des gaps (ou impasses) de liquidité et de taux, le calcul de la sensibilité aux chocs de taux sous différents scénarios, la production de reporting périodiques, les simulations (stress-scénarios), et plus largement pour l'analyse des risques structurels.

SG Maroc mesure et gère ses risques ALM :

- Au niveau de la Banque (Société Générale Marocaine de Banques) ;
- Au niveau consolidé pour la maison mère (périmètre légèrement différent incluant SG TANGER OFF SHORE, SOGELEASE, SOGEFINANCEMENT, SOGECAPITAL GESTION, ATHENA COURTAGE et FONCIMMO).

➤ Gouvernance

❖ Une cellule ALM au sein de la Direction Financière :

Une Cellule ALM est rattachée à la Direction Financière de SG MAROC. Son rôle est d'identifier et de suivre les risques structurels et de proposer et mettre en œuvre des actions correctrices le cas échéant. Une politique formalisée en date du 30/06/2011 (transmise à BAM le 21/09/2011) décrit et définit la stratégie et les modalités de gestion des risques de taux, de liquidité et de change de la Banque.

L'établissement des reporting de gestion des risques structurels est du ressort de cette Cellule ALM. L'analyse des reporting est présentée au Comité Financier, comité instauré par la Banque depuis mai 2004, dont le rôle est de définir et mettre en œuvre la stratégie à court et moyen-long termes de la Banque en matière de gestion globale du bilan (liquidité, taux et change).

❖ **Les instances de gouvernance en matière de risques structurels**

▪ **Les Organes Internes**

Le Comité d’Audit définit et valide les orientations d’Audit en matière de gestion des Risques Structurels. Il convient de noter que le Comité d’Audit est une émanation du Conseil de Surveillance de SG Maroc, auquel il rend compte périodiquement. A ce titre, le Comité d’Audit valide les limites de Risques Structurels de SG Maroc.

La mise en œuvre des orientations stratégiques et le respect des limites opérationnelles de suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité Financier de SG Maroc, et est rapporté à la maison-mère à travers des reporting trimestriels réguliers.

Un ensemble d’objectifs stratégiques et opérationnels a été fixé au Comité Financier :

- Optimiser le couple risque/rentabilité en fonction des évolutions du marché et de la stratégie clientèle ;
- Améliorer le coût de la collecte des ressources ;
- Prévoir et gérer les impasses de liquidité et de taux ;
- Optimiser la gestion du portefeuille de titres de placement ;
- Maîtriser les ratios de liquidité ;
- Développer la démarche de gestion Actif – Passif ;
- Sensibilité au risque de taux encadrée par un seuil d’alerte et une limite globale, par groupe de maturité (court terme, moyen terme, long terme), et par devises MAD et EUR.

▪ **Les Organes Externes**

Le risque structurel de taux fait également l’objet d’un reporting périodique à Bank Al Maghrib. Ce reporting spécifique est établi trimestriellement depuis décembre 2007 pour BAM selon un modèle défini par le régulateur. SG Maroc diffuse à BAM un reporting social et un reporting consolidé.

La maison-mère (Groupe Société Générale / DEVL) fixe pour ses implantations des niveaux de limites de risques de taux. Sensibilité encadrée respectivement par un seuil d’alerte/limite de :

- **MAD :**

- Seuil d’alerte à ± 196 MMAD depuis juin 2015 contre ± 185 MMAD auparavant.
- Limite maximale à ± 392 MMAD depuis juin 2015 contre ± 278 MMAD auparavant.

- **EUR :** Nouveaux seuils et limites de sensibilité notifiés par le Groupe en mars 2015 (puis décentrés le 26/06/2015)

		Globale	CT	MT	LT
Seuils	Sup	3,5	1,0	2,0	3,0
	Inf	1,5	,0	0	0
Limites	up	5	0	0	0
	Inf	0,5	-2,0	-1,0	0,0

❖ **Les Méthodologies employées par SG Maroc**

Cette partie traite des méthodes relatives à la gestion des risques de taux et de liquidité telles que mises en œuvre par SG Maroc.

L'ensemble du bilan des différents périmètres d'analyse fait l'objet d'une gestion en termes de Risques Structurels. Ainsi, pour la modélisation des comptes de bilan, on adopte les méthodes suivantes :

- Comptes à vue (Comptes chèques/comptes courants créditeurs) : modèle statistique. Des back-testing sont régulièrement effectués (mise à jour du modèle en décembre 2015) ;
- Comptes sur carnets : modèle statistique ;
- Comptes à terme : détail du contrat ;
- Découverts (Comptes chèques/comptes courants débiteurs) de la clientèle: sur 1 an à 5 ans (en fonction de la cotation risque du client) ;
- Découverts (Comptes courants débiteurs) des Etablissements de Crédit : sur 12 mois ;
- Gestion propre (Capital, réserves, comptes de régularisation actifs et passifs, comptes de compensation, débiteurs et créditeurs divers, etc.) : Normes Groupe.

Pour la modélisation des *options cachées* :

- *Remboursements anticipés* : non modélisé car (i) leur volume est faible et (ii) ce ne sont pas véritablement des remboursements anticipés. Ils correspondent souvent à des dossiers qui sont ré-ouverts avec un capital initial identique au Capital restant du dossier initial et des conditions de taux et de maturités identiques ou quasi-identiques.
- *Taux de passage du taux variable au taux fixe* : non modélisé.

D.6- Risque global de taux d'intérêt

➤ ***Le risque global de taux d'intérêt***

❖ **Méthode d'évaluation et de surveillance du risque de taux d'intérêts**

Cette méthode se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins

tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...20ans et plus de 20 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés (calcul de leur VAN) en utilisant les taux de la courbe des BDT marché secondaire (à la date d'arrêté).

Le différentiel de cette VAN, calculée avec les taux actuels auxquels on applique une variation non plus de 1%, mais de 1 point de base (0.01%) multipliée par 100, permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Le mode de calcul est enrichi par la prise en compte de l'effet coupon. Toutefois, l'approche repose sur le calcul de la sensibilité d'une couverture parfaite du gap (et non pas sur le calcul de la sensibilité du gap généré par les tombées des postes de bilan et de hors bilan).

Par ailleurs, pour plus de précision, la translation de courbe est de 1 point de base (0.01%) et est ensuite multipliée par 100.

SG Maroc distingue la sensibilité CT (maturités inférieures à 1 an), la sensibilité MT (maturités entre 1 et 5 ans) et la sensibilité LT (maturités supérieures à 5 ans) par le Groupe SG :

Depuis mars 2010, ces bandes de maturités sont fixées de la sorte :

- Court terme : de [0 mois à 1 an].
- Moyen terme : [1 -5 ans] contre [1-7ans] auparavant.
- Long terme : de [5 ans à l'infini] contre [7 ans à l'infini].

❖ **Observations sur les limites de Risque Structuré de taux**

Seuils d'alerte et limites fixés en matière de risque de taux d'intérêts global et modalités de leurs révisions :

- Le seuil d'alerte (resp. limite) Groupe SG et SG MAROC de la sensibilité du bilan aux variations des taux est fixée à 18 MEUR – équiv. à 196 MMAD (resp. 36 MEUR équiv. à 392 MMAD). Ces intervalles ont été notifiés par la maison mère (DEVL/ SG France) le 26/06/2015 (pour entrée en application le 30/06/2015).
- Dépassement de limites : tout dépassement de limite doit faire l'objet d'explications et donner lieu à un plan d'actions correctif. A cet égard, l'exercice 2015 a vu la mise en place d'un plan d'actions pour le respect des limites en EUR par SG Maroc et qui s'est traduit par un recul de la sensibilité générée par les dépôts collectés dans le cadre de la contribution libératoire fin 2014.

Depuis mars 2010 jusqu'à aujourd'hui, la sensibilité au taux MAD est inférieure aux seuils et limites de sensibilité globales (périmètre Consolidation groupe SG). La sensibilité au taux EUR est en respect des bornes notifiées par Groupe, et ce depuis fin décembre 2015.

❖ **Outils informatiques utilisés**

La solution informatique utilisée pour l'ALM est le logiciel Ambit FOCUS 2014.1 – Sungard (suite à la mise à jour menée courant T3-2014) alimenté par des requêtes sur les systèmes métier

Delta & KONDOR (pour SG Maroc), et données de gestions SG Tanger Off Shore, Sogelease et Sogéfinancement pour les filiales consolidées.

La solution permet une grande flexibilité en termes de stress-scénarii, de gestion des maturités (time- bands), de gestion des périmètres d'analyse...

D.7- Risques opérationnels

1. Cadre général de gestion des risques opérationnels

Les risques opérationnels résultent d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des événements internes ou externes, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevé. Ils sont inhérents à tous les produits, activités, procédures et systèmes de la Société Générale Maroc, et leur gestion fait donc partie intégrante des fonctions de management à tous les niveaux. Elle repose, dans une large mesure, sur le dispositif de contrôle interne, comprenant notamment le contrôle permanent exercé par l'ensemble des directions de la banque, auquel s'ajoutent les missions du contrôle périodique.

Tout en s'appuyant sur les expertises existantes, ce dispositif implique que le risque opérationnel soit considéré comme une catégorie de risque à part entière et fasse l'objet d'une identification et d'une évaluation spécifique, d'un suivi et d'un contrôle normalisés, débouchant sur des mesures de réduction de risque appropriées.

A ce titre, la direction CPRO a pour mission de piloter et de maintenir un dispositif de gestion des Risques Opérationnels conforme aux exigences internes et réglementaires. Aussi, les équipes en charge de la gestion du RO ont-elles pour missions essentielles de :

- ➔ Encadrer et structurer le dispositif d'analyse et de prévention des risques opérationnels et de lutte anti-fraude, à travers :
 - La mise en place d'une approche basée sur l'analyse des risques au sein de chaque entité :
 - Evaluation des risques et de l'efficacité du dispositif de contrôle associé dans le cadre de l'exercice réglementaire biennal de RCSA (Risk and Control Self Assessment) ou d'un processus donné ;
 - Réalisation de stress tests (analyse de scénarios) pour des événements de risques majeurs.
 - La mise à jour de la cartographie des risques opérationnels de la Banque ;
 - La définition, la mise en place et l'animation du dispositif de collecte des événements de risques opérationnels ;
 - La définition et la mise en place, en liaison avec les managers de directions opérationnelles, des KRI (Key Risk Indicators) prospectifs et proactifs et alerter la direction de l'entité en cas d'anomalie notable ;
 - L'accompagnement des métiers dans le déploiement et l'animation d'un dispositif de lutte contre la fraude et la mise en place d'une cartographie des fraudes ;
- ➔ Gérer les risques opérationnels constatés / avérés. A ce titre, le Département RO a pour mission de :

- Centraliser la collecte des événements de risques opérationnels : RO purs, RO liés à du risque de crédit (RORC) ou à du risque de marché (RORM) ;
- S'assurer de leur déclaration au fil de l'eau ainsi que de leur exhaustivité en effectuant les recoupements nécessaires sur la base des rapports DIG et des remontées de la Supervision Managériale, et en entretenant une étroite concertation/coordination avec les Directions concernées, notamment la Direction des Risques, la Direction du Recouvrement, la Direction des Affaires Juridiques, la Direction des Systèmes d'Informations, la Direction des Moyens Généraux.

➔ Animer le dispositif de prévention des risques opérationnels et de lutte anti-fraude, en :

- Suivant les plans d'action d'atténuation des risques résultant de l'exercice RCSA ou des recommandations du contrôle périodique ;
- Animant le dispositif des correspondants RO (synthèse des événements collectés sur la période, diffusion de bonnes pratiques, rappel des règles de collecte des événements) ;
- Mettant en place et animant un dispositif de développement de la « Culture Risque » opérationnel auprès des collaborateurs (diffusion de bonnes pratiques, intervention terrain, formation/information des managers).

2. Dispositifs d'identification et d'évaluation des risques Opérationnels

L'identification et l'appréciation du RO constituent les fondamentaux d'un système de gestion du risque opérationnel efficace, nécessaire pour permettre à la SGMA d'adapter sa stratégie en matière de gestion du risque et d'allouer ainsi les ressources de manière pertinente.

A ce titre, le dispositif d'évaluation quantitative et qualitative du RO repose sur un ensemble de dispositifs dynamiques et complémentaires, détaillés ci-après :

✓ **L'auto évaluation des risques et des contrôles (ou RCSA)**

Le RCSA (Risk & Control Self Assessment) est au cœur du dispositif de pilotage des risques opérationnels mis en place au niveau de la SGMA.

Cet exercice a pour but d'apprécier et d'évaluer l'exposition intrinsèque des activités aux risques opérationnels, de mesurer l'exposition aux risques résiduels et de proposer des améliorations des dispositifs de prévention et de protection. Il est piloté par la Direction CPRO qui décline la méthodologie RCSA du Groupe sur son périmètre, et qui organise des ateliers avec les métiers à couvrir, afin de :

- identifier et évaluer les risques opérationnels intrinsèques auxquels chaque activité est exposée (i.e. risques inhérents à la nature d'une activité, en faisant abstraction de ses dispositifs de prévention et de contrôle) ;
- évaluer la qualité des dispositifs de prévention et de contrôle en place permettant de réduire ces risques (existence et efficacité de ces dispositifs en termes de détection et de prévention des risques et/ou de leur capacité à en diminuer les impacts financiers) ;
- identifier les vulnérabilités des dispositifs de prévention et de protection ;
- mesurer l'exposition aux risques résiduels de chaque activité après prise en compte des dispositifs de prévention et de protection (hors couvertures d'assurance) ;

- identifier et mettre en œuvre, le cas échéant, des plans d’actions correctrices ;
- faciliter/accompagner la mise en place d’indicateurs clé de risque pertinents (KRI – Key Risk Indicators).

A l’issue des ateliers conduits, une consolidation est réalisée par le RRO afin de permettre notamment de :

- synthétiser les risques intrinsèques majeurs et les risques résiduels au niveau de la SGMA,
- identifier les plans d’actions qui viennent réduire ces risques majeurs,
- présenter au Management le profil de risque des entités de la SGMA.

✓ **Les indicateurs clés de risque (ou KRI : Key Risk Indicators)**

Un indicateur clé de risque (KRI) est une donnée objective et mesurable devant permettre d’évaluer un ou plusieurs risques clé et ainsi d’améliorer leur pilotage.

1) objective et mesurable signifie : quantifiable, facilement reproductible, documentée et auditable.

2) devant permettre d’évaluer (directement ou indirectement) un ou plusieurs risques clairement identifiés à partir du référentiel commun des Risques Opérationnels ou du Référentiel RCSA :

- soit par catégorie ou sous-catégorie d’événement, représentant les manifestations concrètes possibles des Risques Opérationnels d’une entité ;
- soit par facteur de risques : c’est à dire un élément de l’environnement et/ou de l’organisation qui contribue à la survenance d’un Risque Opérationnel. Il est lui-même rattaché à la ou les sous-catégories d’événement adéquates.

Le KRI a pour objectif d’alerter le management, aux différents niveaux de l’organisation de SGMA, sur les activités porteuses de risques opérationnels. Il permet de suivre l’exposition aux Risques Opérationnels.

Le suivi régulier des KRI complète l’évaluation de l’exposition de la banque aux Risques Opérationnels, en apportant aux responsables d’entités :

- une mesure quantitative et vérifiable du risque ;
- une évaluation régulière des améliorations ou des détériorations du profil de risque intrinsèque ou résiduel ou de l’environnement de prévention et de contrôle, nécessitant une attention particulière, une action correctrice ou un plan d’action ;

La tendance exprimée par les KRI permet notamment d’alerter sur les sources de risque de pertes opérationnelles potentielles. En cas de KRI en alerte (*i.e. dépassement de seuil sur la période ou variation significative*), une analyse est faite et le cas échéant, des plans d’actions correctives sont définis, mis en œuvre et suivis par les entités.

En effet, le suivi des KRI permet de mettre en place les dispositifs de contrôle interne adéquats et nécessaires pour se prémunir des risques opérationnels qui peuvent se traduire par des pertes potentielles ou avérées qui devront être déclarées et comptabilisées.

Ces KRI sont mesurés trimestriellement, et font l'objet d'une présentation aux Comités du Contrôle Permanent et aux Comités d'audit et des comptes. Ils sont également remontés aux correspondants RO au niveau du Groupe SG dans le cadre des reporting portant sur le suivi des risques opérationnels.

✓ **La collecte des pertes internes**

La collecte des événements internes de risques opérationnels répond principalement à un objectif d'amélioration et de renforcement du dispositif de contrôle afin de réduire les occurrences de pertes provenant de la réalisation d'événements de risques opérationnels.

Ainsi, l'analyse, l'identification, et la surveillance des événements internes de RO sont fondamentales pour assurer une bonne maîtrise de l'exposition aux risques opérationnels de la SGMA. Collecter des données fiables et exhaustives permet de connaître et de suivre le coût de ses risques opérationnels liés soit aux défaillances opérationnelles, soit aux événements externes. L'analyse des causes de pertes permet d'identifier et de mettre en place les actions correctrices nécessaires et de limiter ainsi la récurrence de ces pertes.

Les données de pertes internes sont également utilisées pour nourrir les autres composantes du dispositif de maîtrise des risques opérationnels (bonne identification des risques dans le RCSA, adéquation des contrôles de supervision managériale, identification de KRI, chiffrage des analyses de scénarios et contrôle de la pertinence de ce chiffrage).

Au titre de la collecte des pertes opérationnelles, le Département RO de la Direction CPRD :

- assure le suivi transversal des pertes de risque opérationnel et la cohérence d'ensemble du dispositif de collecte des pertes internes ;
- transmet les fiches RO à la Direction Financière pour comptabilisation des provisions et des pertes à caractère RO ;
- met en place les plans d'action adéquats en concertation avec les métiers et en assure le suivi ;
- alimente la base de gestion tenue pour le suivi des événements RO déclarés et assure la remontée Groupe, via CAROLINE, des pertes dont le montant est supérieur à 100 KMAD ;
- contrôle le bon fonctionnement des processus de déclaration et de validation des pertes internes ;
- produit les reportings à destination du Comité d'audit et des Comités trimestriels du Contrôle Permanent.

✓ **Les Analyses de Scénario (AS)**

La Banque, en cohérence avec les règles du Groupe, modélise des scénarios de pertes opérationnelles à forte sévérité (stress-tests) afin d'en mesurer la probabilité de survenance et les impacts financiers. Ces analyses de scénario ont également pour objectif de définir les actions de prévention ou de diminution d'impact qui s'avèrent nécessaires pour se prémunir contre des risques à fréquence faible mais pouvant avoir des conséquences non négligeables pour les activités de la Banque.

Les AS sont déroulées chaque année au sein de la Banque et prennent en considération les situations les plus extrêmes et les plus défavorables.

Ainsi, l'analyse des pertes internes, le suivi régulier des KRI, l'exercice d'auto-évaluation des Risques et des Contrôles, ainsi que les Analyses de Scénario constituent un dispositif d'évaluation de l'exposition de la Banque aux risques opérationnels complet qui apporte une mesure quantitative et qualitative du risque.